

BIO BLOCS



BLOCS BIONETTOYANTS

pour le **TRAITEMENT BIOLOGIQUE** des **URINOIRS**

- Biodégradant biologique .
- Réduit les risques d'obstruction des évacuations
- Neutre, non caustique, Non corrosif
- Agréablement parfumé à la fraîcheur verte
- Sans chlore, eau de javel ou paradichlorobenzène
- Longue durée solubilisation progressive
- Apporte en continu des microorganismes épurateurs

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ETAT PHYSIQUE : Blocs cylindriques.
 MASSE VOLUMIQUE : 1300 g/l +/- 20 g/l.
 REACTION CHIMIQUE : Faiblement alcaline.
 COULEUR : Bleu
 ODEUR : Fraîcheur verte.

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Non corrosif n'abîme pas les siphons, grilles, filtres, en inox, chromes, émail, etc...

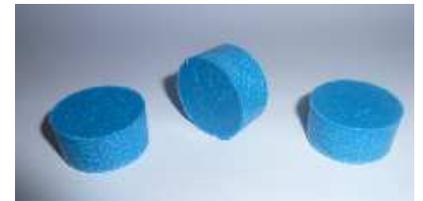
Bionettoyant libre, au contact des écoulements de liquide, urines, eau :

- Ses fonctions nettoyantes, antitartres et dispersantes afin d'entraver la formation des tartres qui obstruent les évacuations, siphons, conduits et provoquent les engorgements.
- Ses microorganismes sélectionnés, non pathogènes, à haute activité enzymatique, ensemence de façon régulière à chaque utilisation les urinoirs; les enzymes digèrent, dégradent les matières organiques, l'urée et évite :
 - . La formation de sels de l'acide urique qui cristallise dans les urinoirs notamment des urates ammoniacaux particulièrement malodorants
 - . L'émission d'odeurs provenant de la fermentation des dépôts organiques par des bactéries sauvages qui produisent le plus souvent des odeurs putréfiantes.
- L'apport régulier en préventif de ces bactéries sélectionnées forme un biofilm qui entrave ainsi l'apparition des mauvaises odeurs dans les locaux sanitaires et favorise en aval le fonctionnement des fosses septiques, bacs épurateurs, puisards et autres circuits d'évacuation raccordés.
- Ses composés odoriférants puissants, la senteur fraîcheur verte apporte dans les urinoirs et locaux sanitaires une atmosphère agréable, participe à l'hygiène, contribue à la **biodégradabilité naturelle** des rejets et évite l'apport de masqueurs d'odeurs qui nuisent à l'environnement.

. Economique, facile d'application.

. Recommandé pour le **biotraitement** des urinoirs dans les

collectivités	municipalités	centres administratifs
hôpitaux	maisons de retraite	établissements scolaires
hôtels	restaurants	Usines
sanitaires des aires de repos autoroutiers, gares, aéroports, etc...		



Coupe de canalisation diamètre 80 totalement obstruée

Cause de l'obstruction : L'urine est chargée en urée (12 à 22 grs / l) en acide urique (Environ 600 mg/l) peu soluble dans l'eau, des sels (Chlorure de sodium, phosphate) et également sulfates (Potassium, calcium, magnésium) avec quelques éléments en faible proportion (Albumine, sucre, etc...)
 L'acide urique peut être éliminé en partie sous forme d'urates peu solubles qui peuvent cristalliser lorsque la température de l'urine s'abaisse. Formation de précipités d'urates sodiques, calciques ou ammoniacaux qui cristallisés deviennent insolubles (Cf calculs rénaux avec les urates de sodium et d'ammonium insolubles.



En libérant progressivement des microorganismes épurateurs les blocs de bionettoyants, 7372 empêche la cristallisation des sels d'urée totalement insolubles. L'obstruction nécessite le remplacement coûteux des tuyauteries d'évacuation

MODES ET DOSES D'EMPLOI

Conditionnement en barquette de 15 blocs de 11 grammes environ.

Selon l'importance de fréquentation des urinoirs et l'intensité des émissions des mauvaises odeurs, apporter 1 à 2 pastilles, à renouveler afin d'assurer un bio-traitement continu.

CONDITIONNEMENT

Présentation en carton de 90 pastilles (6 blisters de 15 pastilles par carton)



PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

. Combinaison d'agents nettoyants, tensioactifs d'origine végétale, additifs anti-tartre dispersants, concentré bio enzymatique, association de bactéries sélectionnées (microorganismes) ne nécessitant pas de précaution particulière, non pathogènes, sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement

RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

utilisations réservées aux professionnels

Ne pas laisser à la portée des enfants.

Conservé dans un endroit frais, à l'abri du soleil et de la chaleur.

Température de stockage conseillée : + 5°C à +20°C.

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas utiliser en même temps qu'un apport d'eau de javel ou de tout autre désinfectant.

DLUOC : 6 mois après livraison.

EGA Entreprise

15 domaine de la forêt d'Ivry 27220 Mousseaux Neuville

www.ega-entreprise.fr

Tél: 02 32 37 68 02